

POLITIQUE. À l'approche de l'enquête publique sur le PLU, la droite entre en campagne et distribue à 20 000 exemplaires un journal consacré à l'urbanisme

L'argument béton

L'urbanisme et la perspective de l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) constituent un enjeu politique majeur. Toujours est-il que l'opposition municipale (UMP-UDF-RPF), regroupée au sein de « Agir pour Mérignac » en fait son cheval de bataille du moment. Elle distribue actuellement à travers la ville un « numéro spécial » de son bulletin, exclusivement consacré à ce sujet, et tiré à 20 000 exemplaires.

On y retrouve à l'égard de la majorité municipale, une compilation d'accusations déjà formulées en diverses occasions. La principale étant de lui prêter la volonté de « construire tous azimuts pour engranger les taxes de nouveaux propriétaires » et de « pousser les feux sur la construction de logements sociaux pour attirer de nouveaux locataires ». Ceci avec « le dessein de maintenir l'écart de population avec Pessac et, si possible de dépasser Pau ».

« **Urbanisme et humanisme** ». Car l'opposition suspecte la majorité municipale d'avoir l'ambition de faire croître, selon un calendrier non précisé, la population locale jusqu'à 100 000 habitants ! Au nom de ce qu'elle appelle « le dogme de la troisième ville d'Aquitaine ». La conséquence en serait un « bétonnage » accru de la ville au détriment d'équipements et de services aujourd'hui « loin d'être satisfaits », au détriment des « espaces verts », au détriment de la « qualité de vie » tout court.

Si la tonalité du bulletin est largement critique, « Agir pour Mérignac » n'en formule pas moins un certain nombre de propositions qui ont l'ambition, affirme le groupe, « d'allier urbanisme et humanisme ». Un urbanisme qui privilégie « l'harmonie » dans les « quartiers pavillons et d'échoppe », qui préconise « une voirie accueillante » pour toutes sortes d'usagers, qui instaure la création d'un « square ou d'un jardin public à moins de 500 mètres du domicile de tout mérignacais ».

Espiègleries politiques. En matière de logements sociaux, l'op-

position souhaite que l'on « favorise l'accès des locataires à la propriété ». Et elle estime qu'il est préférable de « réhabiliter tous les logements » existants « avant d'envisager de nouvelles constructions », soulignant au passage que la ville est déjà « largement au-dessus de l'objectif de 20 % imposé par la loi SRU ». On notera encore le souci de porter le nombre de parkings à « deux places par nouveau logement » (contre une et demie à actuellement), de « préserver toute façade de bâtiment à valeur historique ou patrimoniale ». Enfin, « Agir pour Mérignac » se pro-

nonce contre « l'urbanisation de la zone qui borde la VDO » au nom de la protection de la « coulée verte ». Bref, à quelques mois de l'enquête publique sur le PLU, la droite entre en campagne avec probablement des visées à plus long terme. D'autant que l'exercice classique critiques/propositions s'assortit de petites espiègleries politiques du style « pourquoi les Verts laissent-ils faire ? » Les Verts qui comme Thierry Millet s'étaient abstenus lors du vote sur le projet de PLU en Conseil de Communauté urbaine, il y a quelques semaines.



Sur le front de l'urbanisme, la droite est en campagne

PHOTO BERNARD BONNEL

Alain Anziani : « Un peu court »

En mai dernier, à l'occasion d'une réunion publique sur le PLU, organisée à l'espace congrès du Pin Galant, Claude Baudry, adjoint à l'urbanisme avait été interrogé sur l'évolution de la population locale d'ici à 10 ans. Il avait alors répondu que la ville pourrait atteindre « en 68 000 et 70 000 habitants » contre 65 000 aujourd'hui. Claude Baudry avait expliqué que si à travers le PLU il est bien question de « densification urbaine », les nouveaux espaces à urbaniser sont « faibles ».

Pour son collègue, Alain Anziani, adjoint à la politique de la ville, la croissance démographique ne relève pas de « la course à l'échafaud ». La volonté, dit-il, est de faire de l'urbanisme « qualitatif » et il assure que l'appellation « Mérignac ville verte reste d'actualité ». Alain Anziani souligne la « forte pression » dont Mérignac est l'objet aussi bien au niveau du commerce que de l'habitat. Il fait

valoir que le projet de PLU prévoit précisément « le gel des implantations commerciales au-delà de rocade ». La pression serait telle que « si on le voulait, on pourrait augmenter la population de 2 000 habitants par an » !

Il justifie la densification dans deux secteurs : « le long du tramway » et en « centre ville ». Le long du tramway parce qu'il s'agit d'une tendance que l'observe « partout où il y a un équipement de ce genre » ; en centre-ville parce que Mérignac mérite « un centre digne de ce nom ». Alain Anziani estime par ailleurs que la ville peut être « fière » de remplir sa mission en terme d'habitat social.

Enfin, il réfute les accusations de bétonnage (« il ne faut pas exagérer ! ») et s'il reconnaît à la droite de faire « son travail d'opposant », il n'en juge pas moins son approche « un peu courte » en matière d'urbanisme.

Les Verts : « La pensée de M. Gonzalez ! »

« La crise du logement est une véritable menace pour l'environnement sur des communes comme Mérignac et Pessac » car « l'espace disponible amène une pression sur le foncier non bâti très importante », disent les Verts mérignacais, composante de la majorité municipale.

Pour autant ils considèrent que si « le PLU est une tentative de réponse à la problématique de l'étalement urbain » la ville de Mérignac dans ce contexte a su se « montrer très déterminée avec notamment un projet de développement durable très ambitieux ».

L'abstention en Conseil de Cub, notamment celle de Gérard Chausset, porte, disent-ils, moins sur des considérations locales que communautaires en ce sens que le PLU ne permet pas « d'empêcher un certain nombre de projets fâcheux » qui n'ont pas leur agrément comme Aquidec à Saint-

Médard ou la Plantation à Villenave ».

Ceci posé les Verts se déclarent « très étonnés de la position de la droite mérignacaise ». Jamais, assurent-ils « lors des réunions de quartiers ou des réunions spécifiques ou bien en conseil de Cub spécifique au PLU qui s'est tenu en juillet dernier, M. Millet n'est intervenu ».

Ils lui reproche sur ce dossier de n'avoir « jamais fait d'intervention, de proposition, aucune contribution écrite, alors que le PLU est communautaire que M. Millet est conseiller communautaire avec des relations très appuyées au cabinet du président Juppé ».

Pour les Verts, Thierry Millet « n'a pas défendu les intérêts de Mérignac ». Pour eux, « la vision urbanistique de la droite s'arrête à l'horizon de la pensée de M. Gonzalez dont la principale obsession est des places de parking pour voitures ! »